

Ouverture du capital de Mobilis : Le niet de Houda Feraoun

Le capital de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis ne sera pas ouvert cette année, mais cette option n'est pas totalement écartée à l'avenir.

Fin 2015, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda Imene Feraoun, avait annoncé que Mobilis allait ouvrir 20% de son capital via la Bourse. Mais, elle vient de mettre un terme aux supputations et a tranché jeudi en indiquant qu'«il n'a jamais été question d'ouvrir le capital de l'opérateur téléphonique et cette question n'a jamais été à l'ordre du jour». Dans un point de presse, tenu à Alger, en marge de la rencontre de la caravane nationale des micro entreprises, elle a souligné qu'«il y a eu une recommandation pour que Mobilis ouvre son capital à un certain pourcentage, mais cette année ce n'est pas possible». La ministre expliquera que l'entreprise a d'importants défis à réaliser cette année, à savoir le lancement de la 4G ainsi que la continuité de la couverture de la 3G. Elle n'a toutefois pas écarté la possibilité que l'opérateur national fait son introduction en Bourse «plus tard» en cas de «nécessité». Concernant les transactions par mobile (m-paiement) et le paiement électronique (e-paiement), elle a considéré que ces deux moyens peuvent cohabiter, notant que l'Algérie gagnerait à lever le défi du paiement par mobile. «Nous pouvons lancer le e-paiement et le m-paiement en même temps, rien ne l'empêche», a souligné Houda Imene Feraoun. Elle a fait remarquer, toutefois, que le paiement par mobile est beaucoup plus facile surtout pour un pays vaste comme l'Algérie assurant que les deux modes de paiement verront le jour très prochainement en Algérie. A propos de la rencontre d'évaluation de la caravane nationale de microentreprises du domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), lancé en été dernier, la ministre a annoncé, par ailleurs, la création prochaine (mai-juin) du premier groupement de microentreprises spécialisées dans ce

domaine. Elle a souligné que la création de ce groupement apportera une valeur ajoutée à l'économie nationale, appelant les opérateurs de ce secteur à œuvrer à «l'implication des microentreprises dans la réalisation de leurs infrastructures et tous les services auxquels ils auront accès à travers la sous-traitance». Lors de cette rencontre organisée en collaboration avec l'association nationale interprofessionnelle des bénéficiaires de l'Agence nationale d'aide à l'emploi des jeunes (Ansej), la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), l'Agence nationale de gestion de microcrédits et Algérie Télécom (AT), elle a appelé les banques et les établissements financiers à «accompagner ces entreprises pour réaliser l'économie numérique hors hydrocarbures». Intervenant à cette occasion, le président de l'association nationale des bénéficiaires de l'Ansej et de la Cnac, Dhifat Nassim, a mis en avant le succès de cette caravane à laquelle ont pris part quelque 1700 jeunes.